

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO
MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Travail- Démocratie- Paix

SECRETARIAT GÉNÉRAL

DIRECTION DES AFF. ADM. ET JURIDIQUES

DIVISION DE L'ADMINISTRATION

GÉNÉRALE DU PERSONNEL ET MATÉRIEL

DECRET N° 75/234/ETR/SG/DAAJ/DAGPM
du 10.5.75 portant nomination de Monsieur
YILLI Jean Ernest en qualité de 3° Secre -
taire d'Ambassade à YAOUNDE (Cameroun)

Le Premier Ministre, Chef du Gouvernement, Ministre du Plan

Vu la Constitution du 24 juin 1973 ;

Vu l'ordonnance n° 64/6 du 15 Février 1964 portant loi organique
sur les conditions de nomination aux emplois civils et militaires ;

Vu le décret n° 61-143 du 27 juin 1961 portant statut commun des
cadres du personnel diplomatique et consulaire de la République Populaire du
Congo ;

Vu le décret n° 64/165 du 22 Mai 1964 fixant le statut commun des
cadres de l'Enseignement ;

Vu le décret n° 66/92 du 2 Mars 1966 portant organisation du Minis-
tère des Affaires Étrangères ;

Vu le décret n° 67/116/ETR/SG/DAAJ/DAGPM du 16 Mai 1967 fixant le
régime des rémunérations des cadres diplomatiques et consulaires de la Répu-
blique Populaire du Congo ;

Vu le décret n° 67/102 du 6 Mai 1967 portant réorganisation des
structures des Ambassades de la République Populaire du Congo à l'Étranger ;

Vu le décret n° 75/20 du 8 janvier 1975 portant nomination du
Premier Ministre Chef du Gouvernement, Ministre du Pla, ;

Vu le décret n° 75/21 du 9 janvier 1975 fixant la composition du
Gouvernement de la République Populaire du Congo ;

D E C R E T E

Article 1er : Monsieur YILLI Jean Ernest, en service à
Brazzaville est nommé 3° Secrétaire d'Ambassade à l'Ambassade de la République
Populaire du Congo à Yaounde (République Unie du Cameroun) .

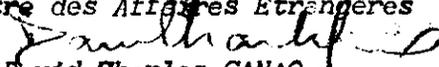
.../...

Article 2 : Les Ministres des Affaires Etrangères, de La Défense et de la Sécurité, du Travail et des Finances sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent décret qui prendra effet à compter de la date de prise de service de l'intéressé à Yaoundé sera enregistré publié au Journal la République Populaire du Congo et communiqué partout où besoin sera./-

Brazzaville, le 10 MAI 1975

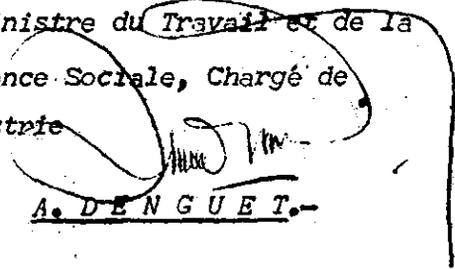
Par le Premier Ministre, Chef du
Gouvernement, Ministre du Plan

Le Ministre des Affaires Etrangères


David-Charles GANAQ.


H. LOPES.-

Le Ministre du Travail et de la
Prévoyance Sociale, Chargé de
l'Industrie


A. D'ENGUET.-

Pour Le Ministre des Finances
le Ministre du Commerce,


A. POATY.-

Ampliations :

JORPC 1
PRESIDENCE REP..... 1
MINISTERE DEF. NAT...2
RELATIONS EXT..... 1
CAB/PM..... 1
ETAT MAJOR GENERAL... 2
SGCM/BC..... 2
DGT 2
DF 2
CF1
AFF.ETR 4
AMBACOBRAZZA CAMEROUN 2
INTERESSE 1
DOSSIER 3